



FRAIS

Les frais (que vous avez) acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

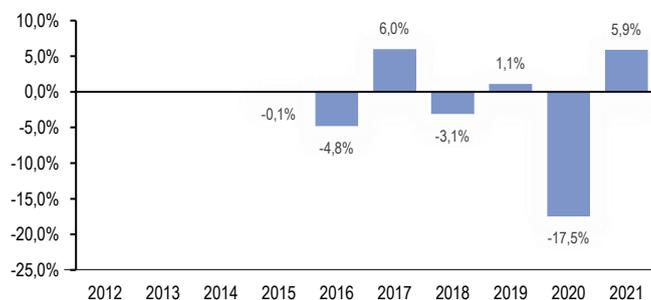
FRAIS PAYÉS AVANT OU APRÈS L'INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) et avant que le produit de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).	
FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	1,45%
FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	
18% du montant, négatif ou positif, de la valeur brute de l'actif (valeur liquidative (VL) avant déduction de la commission de performance) de la Catégorie d'actions dépassant le plus élevé des deux montants suivants : i) la VL du jour précédent et ii) le High Water Mark (HWM), cumulé quotidiennement et payé annuellement. Le HWM pour un jour donné correspond à la VL à la fin de la dernière période de commission de performance annuelle au cours de laquelle la VL était supérieure au HWM, majorée des ajustements quotidiens cumulés du taux de rendement minimal (basés sur le taux LIBOR à 3 mois de la Devise de la Catégorie d'actions). Au cours du dernier exercice, 0,00% de la valeur moyenne quotidienne de la catégorie d'actions a été facturé comme commission de performance.	

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximum. Dans certains cas, ils peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir des explications à ce sujet auprès de votre conseiller financier ou distributeur.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 31 décembre 2021. Il peut varier d'un exercice à l'autre. Ceux-ci excluent les frais de transaction du portefeuille et les commissions de performance, le cas échéant.

Pour obtenir plus d'informations sur les frais, référez-vous à la section « Frais et charges » du Prospectus, disponible sur www.fundsquare.net.

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants du Fonds sont inclus dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

Le Fonds a été lancé en 2010 et la catégorie d'actions a été lancée en 2014.

Les performances passées ont été calculées en euros.

À partir du 11/01/2020, la société de gestion, DWS Investment S.A., a été remplacée par Alma Capital Investment Management.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire du Fonds est RBC Investor Services Bank S.A. Des exemplaires du prospectus, des derniers rapports annuels et des rapports semestriels ultérieurs (tous en anglais), ainsi que d'autres informations (y compris les derniers cours des actions) peuvent être obtenus gratuitement auprès d'Alma Capital Investment Management ou sur www.fundsquare.net.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération à jour, y compris de façon non limitative une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, sont disponibles au siège social de la société de gestion, sur demande de l'investisseur. D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations. Certaines catégories d'actions peuvent toutefois ne pas être autorisées à la commercialisation dans votre juridiction.

Le régime fiscal applicable au Fonds au Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité d'Alma Platinum IV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Alma Platinum IV possède plusieurs fonds différents. L'actif et le passif de chaque fonds sont séparés en vertu de la législation. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour Alma Platinum IV dans son ensemble. Vous pouvez convertir les actions de ce Fonds en actions d'autres fonds d'Alma Platinum IV. Des frais de conversion (le cas échéant) peuvent être prélevés au titre d'une telle conversion. Pour de plus amples informations sur les modalités de conversion d'actions en actions d'autres fonds, veuillez consulter la section « Conversion d'Actions » du prospectus.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Alma Capital Investment Management est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les Informations Clés pour l'Investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16 février 2022.